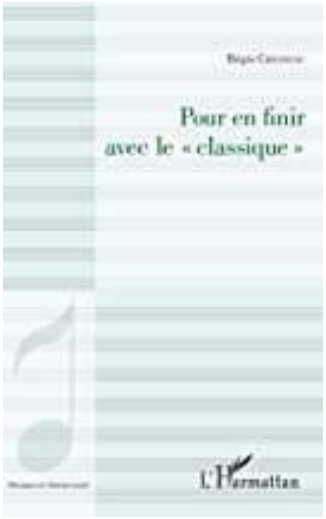

CHESNEAU, Régis: *Pour en finir avec le « classique »*, L'Harmattan, Paris, 2019.

Régis Chesneau est un professionnel de la musique ayant travaillé dans la distribution numérique de la musique et dans le secteur de la communication. Il a par ailleurs poursuivi des études de musicologie à l'Université de la Sorbonne et des études de gestion à l'Université de la Rochelle. Dans *Pour en finir avec le « classique »*, qui est son premier ouvrage, il s'intéresse à ce qui est communément appelé la « musique classique », et aux représentations qui lui sont rattachées. Cet ouvrage se destine au grand public.

Partant du constat que le classique est tout d'abord une musique de scène (par opposition aux musiques enregistrées), il s'intéresse dans un premier temps aux concerts et aux festivals. En plus d'être, historiquement, une musique de concert (assertion très discutable, car le dispositif du concert arrive après ce courant qui remonte au baroque et en-deçà), la musique dite classique est davantage soutenue par les fonds publics, et s'avère moins tributaire de la technologie. Cependant, le public de ce type de musique reste peu diversifié, et surtout vieillissant. En conséquence, les salles de spectacles s'adaptent aux goûts de ce public de plus en plus âgé, en programmant de moins en moins de musique contemporaine ou de musique de chambre. Mais la pratique du concert est petit à petit remplacée d'abord par le CD, puis par l'arrivée d'internet qui dématérialise la musique

Après ce rapide état de la question de la consommation de la musique classique aujourd'hui, Chesneau propose de s'intéresser aux différents sens du mot « classique » appliqué à la musique. Il passe en revue les clichés associés à la musique classique, dans un style d'écriture assez peu scientifique et plutôt grand public : « Le "classique" c'est has been », « Toutes les compositrices et tous les compositeurs sont morts », « Le "classique" c'est pour les vieux ». Les justifications à ces différents clichés peuvent parfois sembler faciles, ou peu convaincants : l'auteur propose par exemple « d'être ouvert ». L'imaginaire lié à la musique classique implique souvent un jugement ou une hiérarchie implicite, séparant ce qui serait la « grande musique » d'autres courants musicaux. (Et en

Ainsi, cet ouvrage s'adresse davantage au mélomane qu'au musicologue, en ce qu'il ne présente pas de réelle portée scientifique et se caractérise par un style d'écriture très libre. De plus, les différentes exemplifications seront souvent connues d'un lecteur expert, qui pourrait parfois les juger faciles. Enfin, on aurait aimé que la logique de l'argumentation apparaisse parfois plus clairement, car certaines sections du livre peuvent sembler sans rapport avec les sections précédentes, ou même avec le dessein du livre - à savoir discuter la notion de « classique ».

Emma Spinelli et Nicolas Darbon

effet, la définition du Larousse décrit la musique classique en opposition à la musique « foklorique, légère, de variétés, au jazz ou à la musique contemporaine ».) Mais en musique, la notion de classique est d'autant plus complexe qu'elle renvoie aussi bien à un style (inspiré de l'antiquité greco-romaine, caractérisé par la régularité et la rigueur formelle) qu'à une période historique (de 1750 à 1830). Pour Chesneau, la définition « stricte » du « classique » renvoie justement à cette période historique.

Chesneau s'attaque ensuite aux liens entre musique et pouvoir, et donc entre la musique classique et les autorités. Cette deuxième partie arrive sans transition à la suite de la première, et ne semble pas s'attacher aux problèmes posés par le terme de « classique ». Certaines assertions sont parfois difficiles pour le lecteur à mettre en lien avec le reste de l'argumentation. Par exemple, l'auteur établi un lien entre l'émergence de la tonalité à l'époque baroque et le pouvoir aristocratique sans expliquer la nature de ce lien au lecteur. De plus, ces considérations semblent parfois éloignées de la notion de « classique » que l'auteur se donnait pour but d'étudier.

L'auteur s'intéresse ensuite au terme de « musique savante ». Pour lui, ce terme serait plus adéquat que celui de « classique ». Par exemple, une musique de danse serait plus facile à composer, et nécessiterait moins de savoir qu'une symphonie. Il propose ainsi une vision hiérarchique qui, bien que cohérente, reste discutable. Pour lui, il existerait en fait deux types de musique : « Depuis l'Antiquité, nous avions remarqué qu'il existait deux manières de vivre l'expérience esthétique. Un art qui se contemple et un art pour prendre du plaisir brut ».

Chesneau arrive aux différents modes d'écoute de la musique classique. Il rappelle, mais est-ce bien original ? que la musique classique peut être écoutée sur divers supports : en concert, sur CD, ou en streaming grâce à Internet. L'auteur distingue deux grands types d'écoute : l'écoute passive, lorsque la musique a pour seul rôle d'être un fond sonore, et l'écoute active, qui a un but esthétique et désintéressé. En cela, Chesneau n'apporte rien de neuf : les études actuelles sur les pratiques d'écoute vont bien plus loin que cette simple dichotomie.

La suite de l'essai se porte sur l'opposition entre savant et populaire. Or, une évolution existe : ainsi le jazz est passé de tradition populaire à tradition savante. D'ailleurs, les musiques jazz et classique attirent aujourd'hui une clientèle similaire. Enfin, l'auteur termine en déclarant que le terme « classique » ne peut, finalement… rendre compte d'une réalité musicale, car il regroupe trop de musiques différentes, et cherche à décrire une tradition musicale vieille de plus d'un millénaire. Cela dit, il ne sert à rien de chercher un terme plus adéquat car cela ne changerait pas les représentations attachées à ce style de musiques. Nous avons le sentiment que Chesneau nous fait tourner en rond… Il termine son ouvrage en rappelant que les catégories musicales sont des constructions intellectuelles, souvent crées *a posteriori*, dont le seul but est de donner une idée de la musique dont on est en train de parler.